NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

76 N° 6 1954

Le schisme byzantin de 1054

R. JANIN (a.a.)

p. 563 - 575

https://www.nrt.be/fr/articles/le-schisme-byzantin-de-1054-2462

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

Le schisme byzantin de 1054

Il y a cette année neuf siècles qu'un schisme funeste sépare les Eglises de rite byzantin de l'Eglise romaine. Chose qui paraît étrange au premier abord, ce grave événement ne fut pas considéré comme tel ni en Orient ni en Occident. Les chroniqueurs byzantins du XI^e^ siècle, Jean Skylitzès et Michel Attaliatès, qui racontent en détail les faits politiques, ne disent rien du schisme de 1054. Il en est de même pour ceux du XII^e^ siècle, Georges Cédrénus, Jean Zonaras et Michel Glykas. Seule, une chronique de la fin du XIII^e^ y fait une discrète allusion [1]. Michel Psellos, qui fut pourtant mêlé directement à la querelle, n'en parle que par allusion et sans y attacher d'importance. Ces divers auteurs n'ont donc pas considéré le conflit comme un fait digne de mention, car ce n'était pas la première fois qu'il s'en produisait de tels. Les historiens occidentaux s'y sont arrêtés davantage. Chroniques et annales en parlent en s'inspirant de la *Commemoratio brevis,* qui est probablement le rapport du cardinal Humbert, légat du pape; mais aucun d'eux ne considère l'issue de la lutte de 1054 comme un schisme. Bien plus, pour eux, elle s'est terminée à l'avantage de l'Eglise romaine. C'est seulement au XIII^e^ siècle que l'on comprit la gravité de l'événement, le patriarche Jean Beccos (1275-1282) chez les catholiques, Job Jasitès et Georges Moschambar chez les orthodoxes. Depuis lors les auteurs s'accordent généralement à considérer Michel Cérulaire comme le père du schisme, et non Photius, qui s'était réconcilié avec Rome, rétablissant ainsi les relations de son Eglise avec le Saint-Siège. Les Grecs parlent cependant du schisme de l'Eglise romaine, comme si elle s'était séparée de la véritable Eglise.

LES PRODROMES

Rien ne semblait en apparence annoncer cette rupture. Sans doute les hérésies avaient souvent été une cause de séparation entre Constantinople et Rome, du IV^e^ au IX^e^ siècle, mais chaque fois que l'orthodoxie avait été rétablie, les rapports avaient repris de façon normale. L'affaire de Photius avait été plus grave, parce que, à une question purement disciplinaire, s'étaient ajoutées d'autres causes de dissentiment, comme la juridiction sur la Bulgarie et les polémiques doctrinales entamées par le patriarche. Cette affaire avait laissé des traces profondes qui pouvaient amener de nouveaux conflits. Cependant la

1. C. Sathas, Μεσαιωνικὴ βιβλιοθήκη, VII, 164.

paix ne fut troublée qu'à propos de la tétragamie qui mit en opposition le patriarche Nicolas Ier le Mystique et le pape Sergius III, au début du Xe siècle, en raison des divergences du droit oriental et du droit occidental au sujet des secondes noces et, vers 1024, par la prétention du patriarche Eustathe, qui voulait obtenir de Rome la reconnaissance du titre d'oecuménique, qui lui aurait donné dans son patriarcat les mêmes droits qu'au pape en Occident [2]. Cette demande souleva une telle indignation que le pape Jean XIX, un simoniaque pourtant, n'osa pas céder. Quand Nicéphore Phocas, au Xe siècle, étendit à la Pouille la juridiction du patriarche de Constantinople et fit élever par celui-ci au rang de métropole l'évêché d'Otrante, Rome ne crut pas devoir protester. Basile II supprima le patriarcat de Bulgarie et le remplaça par un simple archevêché soumis à Constantinople, faisant disparaître une fois pour toutes cette cause de conflit.

D'autres motifs de friction existaient, surtout au point de vue dogmatique. Dans sa lutte contre Rome, Photius avait ramassé toutes les divergences de détail qui séparaient les deux Eglises, entre autres la doctrine sur la procession du Saint-Esprit et l'addition du *Filioque* au Symbole. Son œuvre théologique sera l'arsenal dans lequel les polémistes byzantins iront chercher des armes contre Rome. Au point de vue politique, la tension existait depuis le début du IXe siècle. Pour échapper à la tutelle de Byzance et s'assurer une protection, saint Léon III avait fondé en 800 l'empire d'Occident, ce qui avait fortement indisposé les Byzantins, pour qui le seul empire légitime était le leur, héritier direct de l'empire romain.

Dans les sphères officielles, politiques et religieuses, persistait donc une sourde opposition qui pouvait à tout instant se traduire en actes. Il n'en était pas de même dans le peuple. Les relations étaient constantes et cordiales et se manifestaient lors du passage de plus en plus fréquent des pèlerins qui se rendaient d'Occident en Palestine en traversant l'empire byzantin, ou lors des voyages que les Orientaux faisaient en Occident, en pèlerinage ou pour affaires. Un monastère amalfitain s'établissait au mont Athos, tandis que des monastères grecs se fondaient en Occident. On a de multiples preuves de cette bonne entente et des prévenances qu'avaient les uns pour les autres Orientaux et Occidentaux [3]. Ce n'est donc pas du côté du peuple que pouvait venir une querelle dégénérant en schisme, mais il pouvait être ameuté contre les Latins par ses chefs religieux, car on sait que les foules sont mobiles et facilement influençables.

Au point de vue politique, tout semblait concourir à une entente vers le milieu du XIe siècle. Les Byzantins, presque évincés de l'Italie, où ils avaient été puissants depuis la conquête de Justinien au VIe

2. Raoul Glaber, *Hist.*, IV, 1.
3. B. Leib, *Rome, Kiev et Byzance*, Paris, 1924.

siècle, avaient repris possession d'une bonne partie de la presqu'île au X[e] et se heurtaient aux Allemands dont les empereurs cherchaient à pousser leur offensive jusqu'en Calabre. Cependant les attaques répétées des Normands, qui menaçaient à la fois les territoires de Byzance et ceux du Saint-Siège, suggéraient une entente. L'initiateur de cette politique nouvelle fut le représentant du basileus en Italie, Argyros, qui l'avait préconisée durant son séjour à Constantinople (1049-1051) et qui la pratiqua dès son arrivée à Bari. Constantin IX Monomaque était acquis à cette politique; le pape Léon IX s'y rallia volontiers et décida même l'empereur d'Allemagne à en faire autant (1052). Cette alliance demandait naturellement que fussent rétablies les relations religieuses entre Rome et Constantinople. Or cela contrecarrait les vues du patriarche Michel Cérulaire, qui prétendait jouir d'une autocéphalie de fait, qui existait depuis un certain temps déjà. Aussi poursuivit-il Argyros d'une haine implacable. Son collègue Pierre d'Antioche, récemment nommé, envoyait une synodique à Rome au printemps de 1053. Cérulaire pouvait être obligé d'en faire autant, ce qu'il ne saurait accepter à aucun prix. Persuadé que les Occidentaux erraient sur plusieurs points de la foi et de la discipline, il jugeait impossible de rétablir sur les diptyques de son Eglise le nom du pape qui en avait disparu depuis on ne sait combien de temps. Pour prévenir le danger, il résolut de prendre l'offensive, car il est bien certain que l'attaque vint de lui.

Qui était donc ce patriarche? Michel Cérulaire appartenait à une noble famille de la capitale. En 1040, il avait été compromis dans un complot dont il était peut-être le chef et aurait été le bénéficiaire en cas de réussite. Il fut de ce fait exilé, mais pour peu de temps, et rappelé à Constantinople. Il s'était fait moine à la suite du suicide de son frère, emprisonné comme lui. L'empereur Constantin IX Monomaque (1042-1055), qui l'avait en estime, l'introduisit au palais, on ne sait dans quelle fonction, et prenait volontiers son avis. Il le nomma patriarche, probablement sans qu'il y eût une élection régulière, du moins on n'en trouve pas trace. Cette pratique était assez courante pour ne pas susciter de réprobation. Le nouveau pontife fut vite aimé du peuple à cause de la dignité de sa vie et de sa tenue à l'église. Cependant c'était un caractère entier, ennemi de la diplomatie, allant directement au but qu'il s'était assigné, animé d'une volonté implacable, décidé à supprimer tous les obstacles qui s'opposaient à ses desseins. Il entra en conflit avec l'empereur qui n'était pas de taille à lui résister. Constantin IX Monomaque, arrivé au trône d'une façon inespérée, après avoir subi une dizaine d'années d'exil, était d'un caractère faible et mobile, volontiers apathique, sauf lorsque le danger était pressant, incapable de s'opposer victorieusement à une volonté plus forte que la sienne. Cérulaire le savait et il en profita.

Par contre, s'il se heurtait au pape, il rencontrerait un caractère aussi ferme que le sien et qu'il ne saurait faire plier. Léon IX (1047-1054), parent de l'empereur Conrad Ier, fut nommé pape à la diète de Worms, mais il n'accepta qu'après son élection régulière par le clergé et le peuple de Rome (1047). Aussitôt il commença d'appliquer le programme de réformes qu'il avait inauguré pendant son épiscopat à Toul (1027-1047), lutta contre l'hérésie, la simonie et le concubinage des clercs et travailla à rendre à l'Eglise de Rome son indépendance. C'est ainsi qu'il fut amené à faire alliance avec les Byzantins contre les Normands qui avaient envahi le territoire pontifical. L'armée coalisée fut défaite à Civitella (17 juin 1053), le pape fait prisonnier, interné à Bénévent, puis relâché par les Normands. Il se retira à Rome, où il mourut le 13 avril 1054. Sa volonté de rétablir l'autorité suprême de la papauté sur l'Eglise tout entière devait se heurter aux prétentions de Michel Cérulaire.

LA LUTTE

L'attaque vint de Constantinople et prit tout de suite un caractère agressif. Le patriarche semble bien l'avoir soigneusement préparée. Léon IX était alors aux prises avec les Normands, peut-être même avait-il déjà subi la défaite de Civitella. L'offensive commença par une lettre que Léon, archevêque d'Ochrida et ancien clerc de la capitale, adressa à l'évêque Jean de Trani, mais en réalité à tout l'épiscopat occidental et au pape. Elle constituait un acte d'accusation contre les usages de l'Eglise latine, surtout l'emploi du pain azyme pour l'Eucharistie et le jeûne du samedi. Jean de Trani envoya cette lettre au cardinal Humbert, chancelier de l'Eglise romaine, qui la traduisit et la communiqua au pape. En même temps, sous l'inspiration de Michel Cérulaire, Nicétas Stéthatos, moine du couvent de Studius, écrivit un véritable pamphlet contre les usages latins, ajoutant aux griefs de Léon d'Ochrida l'interdiction du mariage des prêtres, alors que Léon IX travaillait à restaurer le célibat des clercs ! Ce pamphlet, répandu par ordre de Cérulaire, préparait les esprits à un acte brutal que méditait le patriarche. Celui-ci fit fermer toutes les églises latines de la capitale et mit les prêtres et les fidèles occidentaux dans l'obligation de suivre désormais les coutumes grecques. Il y eut probablement des scènes de violence de la part du peuple ameuté, et le chancelier du patriarcat, Nicéphore, alla jusqu'à fouler aux pieds des hosties consacrées, d'après le rapport du cardinal Humbert.

A cette attaque le pape répondit par une lettre qui était une réponse à la fois à Léon d'Ochrida et à Michel Cérulaire. Il y disait que la paix et la concorde doivent régner dans l'Eglise ; que celle de Rome, fondée par saint Pierre, possède l'autorité suprême ; que celle de

Constantinople, si souvent troublée par les hérésies et les schismes avec la complicité de ses évêques, ne saurait trouver la moindre erreur dans celle de Rome. Il reprochait au patriarche la fermeture des églises latines, alors que les moines grecs établis en Occident n'étaient nullement inquiétés. Il terminait en disant sa volonté de ne tolérer aucune attaque contre le siège apostolique et de regarder comme ennemis de la chrétienté ceux qui voudraient lui enlever ses privilèges. Léon IX plaçait ainsi la lutte sur son véritable terrain, la primauté effective du siège de Rome, sans vouloir discuter les questions soulevées par Léon d'Ochrida. En somme il demandait la soumission préalable de Michel Cérulaire avant tout débat sur les questions controversées.

Il est probable que le patriarche envoya au pape une lettre, aujourd'hui perdue, par laquelle il faisait sa soumission dans une certaine mesure. En effet, Léon IX écrit à l'empereur que Michel Cérulaire l'a exhorté à la concorde et à l'unité. A Michel lui-même il dit : « Par ton zèle tu as devancé notre plus cher désir ». Ce changement d'attitude était dû au fait que les Byzantins attendaient l'aide du pape dans leur lutte contre les Normands. La possession de l'Italie du Sud était pour eux une question primordiale. C'est pourquoi les politiques avisés, comme Argyros, pensaient qu'il fallait à tout prix maintenir la concorde entre Rome et Constantinople, afin de vaincre l'ennemi commun. Comme Michel Cérulaire était opposé au rapprochement entre les deux Eglises et par le fait même à la politique officielle, il était tout naturel qu'il s'en prît à Argyros de contrecarrer ses desseins. Il prétendait traiter d'égal à égal avec le pape. Aucun accommodement n'était donc possible. Léon IX s'adressa donc directement à l'empereur pour obtenir la soumission du patriarche au siège de Rome avant d'entamer aucune négociation. Tel fut le sens des instructions qu'il donna aux trois légats qu'il envoya à Constantinople : le cardinal Humbert, qui connaissait suffisamment le grec, le chancelier de l'Eglise Frédéric et Pierre, archevêque d'Amalfi. Ils étaient accrédités seulement auprès de Constantin Monomaque et non auprès de Cérulaire. Les lettres dont ils étaient porteurs différaient beaucoup de ton. Au patriarche le pape reprochait d'avoir été élevé à la dignité patriarcale sans avoir suivi tous les degrés de la hiérarchie, d'attenter aux droits de ses collègues d'Alexandrie et d'Antioche, de calomnier l'Eglise latine et de jeter l'anathème sur ceux qui participaient au sacrement de l'Eucharistie par le moyen des azymes, enfin de vouloir traiter d'égal à égal avec le siège de Rome. Dans sa lettre à l'empereur, il vantait la piété du souverain et disait assez clairement que la paix religieuse était la condition essentielle de toute alliance politique. Après avoir énuméré ses griefs contre le patriarche, il menaçait de rompre tout à fait avec lui, s'il se montrait obstiné. Enfin il recommandait ses légats à l'empereur qui devait les aider à pacifier l'Eglise byzantine.

On ignore la date de l'arrivée des légats à Constantinople. En tout cas, on ne devait pas encore y connaître la mort du pape, car les communications étaient alors assez lentes. Constantin Monomaque reçut magnifiquement les envoyés pontificaux et les logea au palais de Pégé ou de la Source, situé près des remparts, à l'ouest de la capitale. Ils firent visite au patriarche, mais s'affranchirent du cérémonial compliqué de sa cour, voulant être traités comme les envoyés extraordinaires du pape. Dans une lettre à Pierre d'Antioche, Michel Cérulaire se plaignit vivement de ce qu'il appelait un manque d'égards envers lui.

Les résultats obtenus par les légats furent très décevants. S'ils réussirent à détacher l'empereur de la cause du patriarche, ils exaspérèrent celui-ci qui n'était pas habitué à supporter l'opposition à ses desseins. Les négociations entamées avec lui n'aboutirent à rien. Les envoyés pontificaux résolurent alors de réfuter les attaques des Grecs, et spécialement celles de Nicétas Stéthatos. On ne possède plus que les écrits du cardinal Humbert, l'un relativement modéré, l'autre très violent, dans lequel il accablait son adversaire d'épithètes injurieuses qu'explique seule la mentalité de l'époque. Le 24 juin, l'empereur, la cour et les légats allèrent fêter la nativité de saint Jean-Baptiste au monastère de Studius. L'ouvrage de Nicétas fut lu, puis une discussion s'engagea à la suite de laquelle Nicétas (on ignore si ce fut de son plein gré ou par contrainte) se déclara convaincu de ses erreurs. Le lendemain il alla faire visite aux légats, qui le reçurent aimablement, « et il devint leur ami », dit la *Commemoratio brevis*. Cette abjuration était un cuisant échec pour les desseins de Michel Cérulaire, car c'est lui surtout qui avait été humilié par cette cérémonie.

L'EXCOMMUNICATION

Le patriarche se réfugia dans une dédaigneuse attitude d'abstention, répondant par une fin de non-recevoir à toutes les avances des légats, affectant de croire qu'ils n'avaient pas les pouvoirs nécessaires pour traiter avec lui, puisque le pape était mort depuis plus de deux mois. De plus, il voulait gagner du temps afin de mettre de son côté les autres patriarches. Il écrivit donc à Pierre d'Antioche et imagina un petit roman d'après lequel c'était le duc d'Italie Argyros qui avait ourdi un complot contre lui et envoyé à Constantinople des ecclésiastiques sans crédit en les affublant du titre de légats pontificaux [4]. Dans la capitale, ils ont scandalisé tout le monde par leur insolence et leur mépris des usages. Aussi enjoint-il à son collègue de rayer le

4. Il est probable que tout n'est pas faux dans ces affirmations. On sait que les légats s'entretinrent avec Argyros, qui dut les mettre au courant de l'état des esprits à Constantinople et il les aura ainsi influencés. Il est clair cependant qu'ils tenaient leur mission du pape lui-même.

nom du pape des diptyques et de faire une enquête pour savoir la vérité du bruit d'après lequel les azymes étaient en usage dans les patriarcats d'Alexandrie et de Jérusalem. En somme il mettait le patriarche d'Antioche en demeure de rompre avec l'Eglise romaine *dont les pratiques étaient « illégales, interdites et abominables »*. Ce travestissement des faits suffit à caractériser la bonne foi de Michel Cérulaire.

Les légats ne laissèrent pas au patriarche le temps de préparer une importante manifestation d'hostilité à Rome au sein de l'épiscopat oriental. Après avoir attendu trois semaines une réponse à leurs démarches, ils se décidèrent à la rupture. Ils se rendirent donc à Sainte-Sophie, le samedi 16 juillet, à la troisième heure. Au moment où le clergé se préparait à célébrer la messe, ils traversèrent la foule, s'avancèrent jusqu'à l'autel, y déposèrent une bulle d'excommunication et sortirent en secouant la poussière de leurs pieds et en s'écriant : « Que Dieu voie et juge ! » Cet acte imprévu jeta la stupeur dans l'assemblée. Les sous-diacres se précipitèrent pour enlever la bulle, mais le patriarche se la fit remettre pour la faire traduire en grec. Elle frappait d'excommunication Michel Cérulaire, Léon d'Ochrida, le chancelier Nicéphore et tous leurs adhérents. Parmi les griefs que les légats faisaient aux Grecs, la plupart étaient justifiés, mais d'autres ne l'étaient pas, ce qui faisait la partie belle pour une réponse.

Après cet éclat, les légats se préparèrent à partir, mirent ordre aux affaires des églises latines de la ville et allèrent prendre congé de l'empereur qui les combla de cadeaux (dimanche 17 juillet). Le lendemain, ils se mirent en route de bon matin. Ils n'étaient encore qu'à Sélymbria, à environ 70 km. de la capitale, quand un courrier exprès de l'empereur les pria de revenir d'urgence. Le 20, ils étaient de nouveau au palais de Pégé. Que s'était-il passé entre-temps ? D'après la *Commemoratio brevis*, Cérulaire préparait un guet-apens aux légats. Sous prétexte de discuter avec eux dans l'église de Sainte-Sophie, il voulait ameuter la foule par une fausse traduction de la bulle, et la colère du peuple aurait fait un mauvais parti aux envoyés pontificaux. Constantin Monomaque ayant exigé que l'entrevue eût lieu en sa présence, le patriarche s'y refusa. C'est pourquoi l'empereur pressa les légats de partir au plus tôt. Dans la version que Michel Cérulaire a donnée du fait dans son acte synodal, la communication du texte de la bulle à l'empereur aurait décidé celui-ci à rappeler les légats, qui refusèrent obstinément de paraître devant le patriarche et le synode pour faire la preuve de leurs accusations. Il est probable que Constantin Monomaque, sentant gronder le mécontentement populaire, excité sous main par Michel Cérulaire à la suite de la publication de la bulle, aura cherché le moyen d'aplanir les difficultés, mais que, devant le péril croissant d'une émeute et peut-être d'une révolution, il aura donné aux légats l'ordre de partir immédiatement.

Il est certain que Michel Cérulaire profita de l'effervescence populaire pour faire pression sur le faible basileus. Il essaya même d'obtenir de lui des mesures de rigueur contre les légats. Constantin Monomaque lui envoya une véritable ambassade pour lui démontrer qu'il ne pouvait faire aucune violence aux légats à cause de leur qualité d'envoyés officiels du pape. Le patriarche estima cette réponse insuffisante. L'empereur lui dépêcha une seconde ambassade plus importante avec une lettre d'excuses dans laquelle il rejetait sur la fourbe d'Argyros la faute des pénibles incidents qui venaient de se produire. Les deux traducteurs de la bulle en grec étaient envoyés au patriarche qui les punirait à sa convenance; la bulle serait brûlée et Argyros serait sévèrement châtié ainsi que toute sa famille. Il en fut bien ainsi. Le basileus capitulait donc sur toute la ligne pour ne pas irriter davantage Cérulaire et aussi pour sauver son trône. Mais le patriarche ne se tint pas pour satisfait. Avec l'autorisation arrachée à l'empereur, il réunit dans les tribunes occidentales de Sainte-Sophie un synode composé le 12 métropolites et de 2 évêques, le « synode permanent ». Cette assemblée publia un Edit synodal qui reproduisait presque textuellement l'encyclique de Photius aux évêques d'Orient, preuve que l'on entendait prendre directement position contre le siège romain. Le document présentait un récit tendancieux des événements, essayait de réfuter les accusations des Latins et, après avoir reproduit la bulle d'excommunication, jetait enfin l'anathème sur eux. Par une ironie voulue, la lettre piteuse de l'empereur était donnée en fin de l'Edit synodal. Celui-ci évitait de mettre en cause directement le Saint-Siège et s'en prenait uniquement aux légats et à leur soi-disant inspirateur, Argyros. Michel Cérulaire semble bien avoir pris toutes les précautions pour faire croire qu'il n'y avait aucun tort de sa part. En tout cas, il apparaissait désormais comme le défenseur de l'orthodoxie, et même comme l'arbitre suprême entre l'Eglise et l'Etat. Les événements qui suivirent jusqu'à sa chute en novembre 1058 prouvent que, s'il ne tenait pas à concentrer entre ses mains le double pouvoir religieux et politique, comme on l'a supposé [5], du moins il voulut exercer sur l'empereur une domination effective. Il le montra bien par ses interventions efficaces dans les révolutions qui se succédèrent à Constantinople de 1040 à 1057, et par la pression qu'il exerça ou voulut exercer sur Constantin Monomaque et sur Isaac Comnène. Il est certain qu'il fut le principal auteur de la funeste séparation de 1054 et c'est bien ainsi que l'ont considéré les orthodoxes orientaux; ils se sont constamment appuyés sur ses arguments pour soutenir leurs prétentions contre la suprématie effective du Saint-Siège.

Il s'est pourtant trouvé un auteur moderne pour donner aux événe-

5. L. Bréhier, *Le schisme oriental du XI^e siècle*, Paris, 1899, p. 275.

ments un tout autre aspect. D'après M. Anton Michel [6], le schisme est surtout une affaire politique.

1°. C'est parce que l'Eglise romaine a secoué le joug du pouvoir civil byzantin pour se mettre plus ou moins à la remorque de l'empire d'Occident créé par elle, que l'Eglise grecque, consciente de son entité nationale, s'est laissé entraîner à la rupture complète accomplie par l'Etat. « La passion schismatique est devenue le thermomètre exact de l'influence politique des Allemands à Rome et dans l'Italie du Sud [7]. »

2°. Ce que l'histoire a tardivement (XIII[e] s.) enregistré comme le schisme de Cérulaire n'est que l'échec retentissant d'une tendance de restaurer l'union abolie depuis au moins soixante ans.

Sans doute les conflits politiques entre l'Orient et l'Occident ne furent pas étrangers au schisme, mais ils le furent certainement à celui de 1054, car les querelles étaient bien apaisées quand il se produisit. L'intérêt commun de l'empire allemand et de l'empire byzantin était de s'unir au pape dont les possessions étaient également attaquées par les Normands. Ils le comprirent si bien qu'il en résulta une alliance effective.

Au point de vue purement religieux, les différences entre l'Eglise romaine et l'Eglise byzantine s'accusaient plus profondes avec le temps. Depuis le concile *in Trullo* (691), qui avait condamné certains usages latins, il était de mode à Constantinople de critiquer les institutions liturgiques de l'Occident, à qui l'on prétendait imposer celles de l'Eglise byzantine, estimée la seule détentrice de la tradition apostolique. Les divergences doctrinales étaient les mêmes depuis Photius. Aucun fait nouveau ne s'était produit qui pût légitimer la séparation. Par contre les idées sur l'organisation de l'Eglise avaient bien évolué. Si Pierre d'Antioche restait fidèle à la vieille théorie des cinq patriarcats égaux en droit, chacun dans sa sphère, Michel Cérulaire entendait lui en substituer une autre, plus audacieuse. Les patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, tombés aux mains des musulmans, avaient perdu leur valeur ancienne et ne comptaient qu'un nombre restreint de fidèles. Sans doute Antioche avait été reconquise par les Byzantins, mais un rôle prépondérant appartenait à l'Eglise de Constantinople, capitale de l'empire, qui prenait de plus en plus d'importance, surtout depuis la suppression du patriarcat bulgare et la conquête de l'Italie du Sud où la hiérarchie grecque devenait prépondérante. Il appartenait donc au patriarche de Constantinople de prendre la tête de toutes les Eglises de rite byzantin, et c'est bien ce que prétendait Michel Cérulaire quand il donnait des ordres à peine déguisés à Pierre d'Antioche. Il voulait délibérément jouer en Orient

6. *Humbert und Keroullarios, Quellen und Studien zum Schisma des XI Jahrhunderts*, I et II, Paderborn, 1924, 1930.
7. *Ibid.*, I, 40.

le rôle du pape en Occident et se poser en égal. Cette politique fut suivie par ses successeurs, et aujourd'hui encore, malgré son peu d'importance numérique, la « Grande Eglise du Christ » s'obstine à la continuer en dépit des oppositions qu'elle rencontre un peu partout [8]. L'empire byzantin, à qui elle devait sa création et sur lequel elle s'appuyait, a disparu depuis cinq siècles, mais la tradition s'est maintenue sur les rives de la Corne d'Or.

Il n'est nullement prouvé que le schisme fût un fait en 1054. Sans doute le nom du pape avait été rayé sur les diptyques de Constantinople, à une époque inconnue, peut-être par Michel Cérulaire lui-même, mais ce n'était pas depuis au moins soixante ans, comme le prétend A. Michel. Dans sa réponse à Cérulaire, Pierre d'Antioche, ancien clerc de Constantinople, affirme que lorsqu'il était dans la capitale, vers 1009, le nom du pape était proclamé dans les cérémonies religieuses avec celui des autres patriarches et que lui-même l'avait vu sur les diptyques [9].

EXTENSION DU SCHISME

Le schisme de Michel Cérulaire ne s'étendit que lentement en Orient. On ne sait positivement rien de l'attitude des patriarches d'Alexandrie et de Jérusalem après la rupture de Constantinople. Leur situation sous les califes musulmans les obligeaient à beaucoup de prudence dans leurs relations avec l'extérieur. On sait du moins qu'ils recevaient bien les pèlerins occidentaux. A Antioche, encore byzantine, il est probable que l'on conserva le *statu quo*. Pierre III, le correspondant de Cérulaire, était partisan de la pentarchie, c'est-à-dire du système qui faisait des cinq patriarcats (celui de Rome étant le premier) les chefs égaux en droit de l'Eglise universelle. Antioche retomba aux mains des musulmans en 1085. Au début de la première croisade, les patriarches d'Antioche et de Jérusalem entrèrent en communion avec les prélats latins qui faisaient partie de l'expédition. Siméon de Jérusalem envoyait, à la fin de 1087, un appel aux chrétiens d'Occident pour demander du secours contre les infidèles [10]. Le 15 janvier suivant, il écrivait une lettre qui commençait ainsi : « Le patriarche de Jérusalem, les évêques tant latins que grecs et toute la

8. Un exemple montre bien que cette mentalité était devenue commune. Lorsque l'ex-patriarche Jérémie II, alors en voyage de quêtes en Russie, eut finalement consenti à l'indépendance de l'Eglise de ce pays (janv. 1589), il se produisit au synode une violente réaction. Celui-ci ne donna son adhésion qu'en mai 1590 et encore à la condition que tout nouveau patriarche de Moscou demanderait l'approbation de Constantinople.

9. V. Grumel, *Les préliminaires du schisme de Michel Cérulaire ou la question romaine avant 1054*, dans la *Revue des Etudes byzantines*, X, 1952, p. 5-23.

10. H. Hagenmayer, *Die Kreuzzugsbriefe (1088-1100)*, Innsbruck, 1901, Epist. VI, p. 141.

milice du Seigneur à l'Eglise d'Occident... [11] ». A Antioche, le patriarche Jean V fut pendant deux ans (1098-1100) le pasteur des Grecs et des Latins. Malheureusement l'intransigeance des chefs normands, qui voulaient latiniser de force le patriarcat, fit disparaître la bonne entente qui existait entre les deux clergés. Les patriarches d'Antioche et de Jérusalem, chassés de leur siège, allèrent résider à Constantinople. Quand ils revinrent après les défaites des croisés à la fin du XII[e] siècle, ils apportèrent avec eux la mentalité byzantine et par conséquent le schisme.

Chez les Russes, on ne trouve aucune trace d'antilatinisme avant le métropolite de Kiev Jean II (1077-1089), un Grec envoyé de Constantinople. Le grand kniaz de Kiev, Iziaslav, dépossédé par ses frères Sviatoslav et Vsevolod, n'ayant pas réussi à obtenir l'appui de l'empereur d'Allemagne Henri IV et du roi de Pologne Boleslas II, envoya une ambassade à Grégoire VII pour le prier de l'aider à récupérer ses Etats et fit hommage de sa principauté à saint Pierre. Le pape obligea Boleslas II à rétablir Iziaslav dans tous ses droits (1077). Ce recours au pape et l'hommage de la principauté à saint Pierre montrent bien que les Russes n'adhéraient pas encore au schisme byzantin [12].

Le métropolite Jean II, sollicité par l'antipape Guibert de soutenir sa cause, lui répondit de façon courtoise, mais en lui exposant avec complaisance tous les « scandales » qui, d'après lui, séparaient les Latins de l'ensemble de la chrétienté [13]. Il est plus violent dans les *Réponses canoniques au moine Jacques* mises sous son nom [14]. La plupart de ses successeurs jusqu'à l'invasion mongole (1240) furent des Grecs, apportant avec eux les idées étroites de Constantinople. C'est ainsi que Théodore II (1145-1165) va jusqu'à interdire toute relation, même profane, avec les Latins. Si un orthodoxe, par charité et en cas de nécessité, a donné à manger à un Latin, il doit ensuite purifier les ustensiles qui ont servi à celui-ci [15]. C'est ainsi que fut malheureusement éduqué le peuple russe. Cependant, malgré les protestations des prélats grecs, les mariages des familles princières du pays avec des Latins ou des Latines étaient fréquents dans la seconde moitié du XI[e] siècle et au début du XII[e].

En résumé, ce n'est que peu à peu que le schisme devint un état de fait dans toutes les Eglises de rite byzantin.

---

11. *Ibid.*, Epist. IX, p. 146.
12. B. Leib, *op. cit.*, p. 158-161.
13. A. Pavlov, *Essai critique sur l'ancienne polémique gréco-russe contre les Latins*, Saint-Pétersbourg, 1878, p. 168-186.
14. L. K. Goertz, *Kirchenrechtliche und Kulturgeschichtliche Denkmäler Altrusslands*, Stuttgart, 1905, p. 98, 138.
15. *Actes scientifiques de l'Académie des sciences*, Saint-Pétersbourg, t. II, fasc. 2.

CONCLUSION

Nous avons dit que les contemporains n'attribuèrent pas à la tragédie de 1054 l'idée d'un schisme véritable. Un fait semble bien le prouver chez les Byzantins. En 1089, devant les offres d'une alliance que lui faisait le pape Urbain II, Alexis I Comnène réunit le synode pour régler les « différences canoniques » existant entre les deux Eglises; il ne fut pas question de divergences théologiques ni de schisme. De celui-ci on ne trouve pas trace dans les archives. Les évêques étaient d'avis que la question devait d'abord être résolue avant de reprendre les relations; le pape serait ensuite prié d'envoyer sa profession de foi. L'empereur, qui voulait aboutir à un accord, exigea que l'on inscrivît avant toute chose le nom du souverain pontife dans les diptyques en vertu de l'économie ou dispense (κατ'οἰκονομίαν); on lui notifierait ensuite le fait et il aurait un délai de dix-huit mois *pour se présenter, personnellement ou par un délégué, afin de liquider* avec le synode les questions pendantes entre les deux Eglises. A cette occasion deux lettres d'Alexis et du patriarche Nicolas III Grammaticos déclarent, après enquête, que le schisme est infondé et décrètent l'union; les Latins de Constantinople seront réadmis, sans aucune formalité, à la communion des Grecs [16]. Ces documents réduisent donc le différend à des contestations d'ordre purement canonique et passent sous silence la rupture de 1054.

Quoi qu'il en soit de la sincérité de ces déclarations officielles, on peut admettre sans hésitation que les faits de 1054 ont marqué le commencement d'une séparation durable entre Constantinople et Rome. Depuis lors, les papes et les empereurs byzantins ont multiplié pendant quatre cents ans les efforts pour aboutir au retour à des relations intimes entre les deux Eglises. Si les premiers étaient animés du désir d'arriver à une union sincère, les seconds ont rarement vu dans la réconciliation autre chose qu'un moyen d'obtenir les secours de l'Occident contre les ennemis qui menaçaient leur empire. Une fois le danger passé, ils n'avaient plus avec les papes que des relations de pure courtoisie. C'est toute l'histoire des tractations qui se sont poursuivies jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs (1453). De gré ou de force, le haut clergé se prêtait à ces pourparlers, mais chez la plupart des évêques le cœur n'y était pas. Disons cependant qu'à toutes les époques il y eut, parmi les métropolites, comme parmi les hommes politiques, de dévoués champions de l'union et qu'un certain nombre d'entre eux payèrent de l'exil ou de la prison leur fidélité à l'Eglise romaine.

16. W. Holtzmann, *Unionsverhandlungen zwischen Kaiser Alexios I und Papst Urbain II im Jahre 1089*, dans *Byzantinische Zeitschrift*, XXVIII, 1928, p. 50, 60 et 62.

On a critiqué la conduite du cardinal Humbert lors de sa mission à Constantinople. On lui reproche de l'avoir continuée après la mort du pape, s'il la connaissait. Outre que la vacance du siège dura près d'un an et qu'il était difficile d'attendre de nouvelles instructions, cette mission était d'obtenir que Michel Cérulaire reconnût la suprématie pontificale, et l'on ne voit pas qu'un autre pape eût pu prendre une attitude différente, car Humbert représentait parfaitement les conceptions de la curie romaine dont il était un des principaux membres. Il les représentait même si bien qu'aucun des successeurs de Léon IX ne lui infligea le moindre blâme au sujet de sa mission. D'ailleurs dans l'état actuel des connaissances que l'on a du droit canonique antérieur aux Décrétales, on ne peut dire si juridiquement la mission des légats finissait avec la mort du pape. Sans doute Humbert eut le tort d'imputer aux Grecs des erreurs qui n'existaient pas, ce qui leur faisait la partie belle pour répondre, mais les Grecs n'en faisaient-ils pas autant? De part et d'autre il y avait une ignorance réciproque qui aurait pu disparaître par une confrontation sereine des doctrines. Sans doute le cardinal Humbert aurait pu agir avec plus de diplomatie, mais est-il bien sûr que ses ménagements auraient amené Michel Cérulaire à se départir de son attitude? Tel que nous le montre toute sa vie, il nous paraît impossible de l'admettre. Il n'aurait certainement pas renoncé à sa prétention d'être l'égal du pape. Sa position à cet égard était prise une fois pour toutes et rien ne pouvait le faire changer. Il ne faut pas non plus oublier que c'est lui qui ouvrit les hostilités en 1053 et sans la moindre attaque venue de Rome. Il se sentait d'ailleurs soutenu par la masse des évêques et du peuple que l'orgueil national disposait à mépriser les Occidentaux. La crise, qui était latente depuis un temps assez long, aurait pu se dénouer à un autre moment, mais tôt ou tard se serait produite la rupture entre les Eglises de Constantinople et de Rome. Pour la conjurer, il aurait fallu changer la mentalité des Byzantins. Cette rupture est à tous points de vue infiniment regrettable, mais l'étude attentive de l'histoire conduit naturellement à cette conclusion.

Paris. R. JANIN, A. A.,
de l'Institut français d'Etudes byzantines.

Bibliographie : L. Bréhier, *Le schisme oriental du XI^e siècle,* Paris, 1899. — A. Michel, *Humbert und Kerullarios,* Paderborn, I et II, 1924, 1930; *Lateinische Aktenstücke und Sammlungen zum griechischen Schisma,* dans le *Historisches Jahrbuch,* 1940. — M. Jugie, *Le schisme byzantin,* Paris, 1941, p. 187-239. — E. Amann, *Histoire de l'Eglise* (A. Fliche-V. Martin), t. VII, p. 135-152; *Michel Cérulaire,* dans le *Dict. de théol. cath.,* t. X, col. 1677-1703. — E. Hermann, *I legati inviati da Leone IX nel 1054 a Costantinopoli erano autorizati a scommunicare il patriarca Michel Cerulario?,* dans *Orientalia christiana periodica,* t. VIII, 1942, p. 209-218.